

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-56ItemMarie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 29 octobre 1895

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 29 octobre 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (317r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 29 octobre 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47198>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[29 octobre 1895](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Offroy et Cie](#)

Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméConfirme sa lettre à Offroy, Guiard et Cie du 27 octobre 1895 reconnaissant l'exactitude de son relevé de compte. Annonce l'envoi de deux chèques : de 300 F à

Jules Pascaly et de 23,60 F à Fumouze frères.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Fumouze frères](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 29 octobre 1898

14 rue Courvalane

Messieurs Offroy, Guillard & C^{ie},

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 29^e reconnaissant l'exactitude du relevé de mon compte courant chez vous, au 30 septembre dernier.

Veuillez prendre note que j'envoie aujourd'hui les deux chèques suivants auxquels je vous prie de faire bon accueil :

chèque N^o B 83 398, valeur trois cents francs, au profit de M. Jules Pascaly, Paris.

chèque N^o B 83 396, valeur vingt trois francs, 60 cent au profit de Messieurs Fournouze frères, Paris.

Agitez je vous prie, Messieurs, l'assurance de toute ma considération

Marie Godin